Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 056-215601006-20261104-93BIS_2026-DE

Mairie · Ti-kêr
Langonnet • Langoned

COMMUNE DE LANGONNET – 56630

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE DU 04 NOVEMBRE 2026

Délibération n° 93_2026

Objet : Tarifs municipaux 2027

Nombre de conseillers
En exercice:19
Présents: 15
Votants : 18

L'an deux mil vingt-six, le quatre novembre, le Conseil municipal de la Commune de LANGONNET dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Centre Culturel, sous la présidence de M. Éric JEAN, maire.

Date de convocation du Conseil municipal : le jeudi vingt-neuf octobre deux mille vingt-six.

Présents : M. JEAN Éric ; Mme CORFDIR Claudine ; Mme PICARDA Anne-Marie ; Mme WALLET Sigrid ; Mme GERVAIS Elizabeth ; M. BLANES Frédéric ; Mme BOUTTIER Martine ; M. BRETEAU Alain ; Mme BOTTARELLI Laëtitia ; M. DERRIEN Thomas ; Mme CLAVIER Carole ; M. CLAVIER Jean-Claude ; M. BERNARD Gilles ; Mme LE JORT Marion, M. MAINGUY Philippe.

Représentés : M. SIMON Fabien (pouvoir Mme CORFDIR Claudine), M. BARBEREAU Thierry (pouvoir Mme WALLET Sigrid), M. DERENNE David (M. JEAN Éric)

Mme WALLET Sigrid a été désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il convient de se prononcer sur les tarifs communaux pour 2027. Il propose, compte tenu de l'inflation de 2,10% prévue sur l'année 2026, de réviser les tarifs municipaux.

Il est proposé au Conseil Municipal d'appliquer à compter du 1er janvier 2027 les tarifs suivants en € TTC :

SALLES MUNICIPALES
Les tarifs de location 2027 des salles sont définis par les tableaux en annexe ci-joints pour la salle des fêtes et la salle des associations.
Les associations de la commune bénéficient de 2 gratuités par an pour leurs manifestations à but lucratif.
Les chèques de caution sont de 600 € pour la réservation et de 300 € pour le nettoyage.

CANTINE MUNICIPALE	
- Repas personnel communal	6.00 €
- Repas adulte cantine / éducation nationale	6.00 €
- Repas adulte personne extérieure au personnel municipal	8,80 €
GARDERIE MUNICIPALE	
- Garderie municipale (la séance)	2,15 €
- Garderie municipale (famille d'au moins 3 enfants d'âge scolaire)	1,80 €
MEDIATHEQUE MUNICIPALE	
- Abonnement familial annuel pour le prêt d'ouvrages	10,00 €
- Carte usagée ou perdue	2,15 €

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 056-215601006-20261104-93BIS_2026-DE

CONCESSIONS CIMETIÈRES

- Le m², pour 30 ans	35.65 €
- Le m², pour 50 ans	54.05 €

Prix des concessions columbariums (emplacement) :

- Columbariums et cavurnes :	324.05 € pour 15 ans
- Columbariums et cavurnes :	590.90 € pour 30 ans

Taxe de dispersion et droit d'inscription :

- Jardin cinéraire la Trinité :	236.55 €
- Jardin cinéraire le Bourg :	236.55 €

Participation à l'investissement des structures :

- Columbarium :	(prix coûtant)
- Cavurnes :	(prix coûtant)

TARIFS BUSES (montant buse ou grille + 1 camion de matériau soit 6 tonnes)

- Buse plastique 6 mètres posée diamètre intérieur 200 ou inférieur :	279.45€
- Buse plastique 6 mètres posée diamètre intérieur 300 :	323.80 €
- Buse plastique 6 mètres posée diamètre intérieur 400 :	435.15 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (18 pour) d'adopter l'ensemble des tarifs présentés à compter du 1er janvier 2027.

Pour copie conforme,
Le Maire

Éric JEAN

MAIRIE DE LANGONNET (Morbihan)